Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 02/04/2024

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 02/04/2024
Département : (75) Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/732993
N° d'annonce : 732993

ADIS

Société d'Investissement à capital variable

Siège social : 10, avenue Percier 75008 PARIS

434 474 664 R.C.S. Paris

2EME AVIS DE CONVOCATION Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 2 avril 2024 à 11 H n'ayant pu valablement délibérer dans sa partie extraordinaire faute de quorum, MM. les actionnaires de la SICAV ADIS sont à nouveau convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le **16 avril 2024 à 11 H**, dans les locaux situés 25, rue de Courcelles à Paris 8ème, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour, à savoir :

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Modification de l'article 27 des Statuts : « Modalités d'affectation du résultat et des sommes distribuables » ;

- Pouvoirs pour formalités.

Les pouvoirs donnés et les formules de vote par correspondance adressés en vue de la première assemblée restent valables pour l'assemblée du 16 avril 2024.

(Le premier avis de convocation a été publié sur le support d'annonces légales « Actu-Juridique.fr » le 26 mars 2024).

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeRzOykNf
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeRzOykNf

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)